

M1 Droit de l'entreprise, parcours droit social. Toulouse

Par **Sbn**, le **03/09/2014** à **15:28**

Bonjour à tous,

Je suis une future étudiante en M1 droit de l'entreprise à Toulouse. Je voulais savoir si il y avait des anciens étudiants. Avoir des conseils / infos etc ?

Ce n'était pas prévu que j'aille là bas. Donc bien que la rentrée soit proche, j'aimerais bien avoir des renseignements / avis.

Bonne journée et rentrée à tous !

Par **Laëtitia Mdc**, le **17/09/2014** à **18:23**

Mon cousin y était l'année précédente! De ce qu'il me disait, un rythme très soutenu, prof exigeant et grosse pression!

Par **beuuuz**, le **09/03/2015** à **21:47**

bonjour, j'aimerais savoir comment s'est passé ta rentrée ? comment est le master et l'ambiance ?

Et si qq réalise la formation à distance sur ce master, quels sont les retours ?

merci et bonne soirée !

Par **Sbn**, le **13/03/2015** à **19:04**

Bonjour,

Alors ma rentrée s'est bien passé, le semestre également. Je ne sais pas si tu veux faire le master parcours droit social ou droit des affaires, en tout cas on est la plupart du temps mélangé mais là je vais parler du master droit social. Le master est bien globalement, le choix des matières au premier semestre me semble logique avec un panel intéressant, l'ambiance est mitigée si je puis dire.

Pour ma part je ne suis absolument pas toulousaine, donc déjà il y a une différence de

"culture" avec les personnes mais rien de fou. Après tu as de tout dans la fac, des personnes à fond dans les cours, d'autres qui sont tout l'inverse, pas mal de concurrence mais bizarrement il y a de l'entraide aussi. Donc tout dépend de sur qui tu tombes. Après pour la formation à distance, je ne connais personne qui a fait cela spécialement, mais j'ai cru avoir eu des échos de certaines personnes qui l'ont fait, et ce n'est pas insurmontable. Par exemple les TD corrigés de droit du travail sont postés après sur l'ENT, et certains cours. Mais si tu as la possibilité de suivre l'enseignement sur place je pense que c'est toujours mieux. Je ne sais pas ce que je pourrais te dire de plus ? Si tu as des questions spécifiques je serai ravie de pouvoir t'aider, mais là je sèche :).

Par **beuuuz**, le **13/03/2015** à **19:14**

c'est effectivement le parcours droit social :)

Merci beaucoup déjà pour tes informations. Les promos sont à peu près de combien? Et en TD ?

Tu sais si tu as la possibilité de faire un stage ? Et j'aimerais savoir les modalités d'examen, des cas pratiques, oraux ou QCM en général ?

Par **Sbn**, le **13/03/2015** à **19:48**

Alors pour les TD tu as le choix entre protection sociale ou contrats civils, et droit du travail c'est obligatoire. J'ai choisi protection et je te le conseille car ce n'est qu'un exposé la note du semestre, pour travail au S1 pour la note de TD c'était 5 points de participation 5 points interro surprise et 10 points le galop d'essai, au deuxième semestre ce n'est que la note du galop avec majoration de participation. Pour contrats civils je ne sais pas trop...

Pour les stages oui c'est possible, après c'est toi qui voit mais ce n'est pas obligatoire. Tu peux avoir une convention et tu vois.

Pour les exams tu peux trouver les modalités et annales sur internet je crois. Mais en gros en travail ça dépend on a eu un commentaire au S1 mais en général ce sont des cas pratiques, au S2 c'est imprevisible tu as de tout. En protection sociale ce sont des dissertations.

Contrats civils si c'est en mineur tu l'as à l'oral si c'est en majeur cas pratique ou commentaire normalement. Sinon il y a pas mal d'oraux ou oraux-écrits (si il est impossible de mettre en place l'oral). Voilà en gros.

Les promos sont mélangées on est 600 environ et en social on est environ 200.